



Pour diffusion immédiate : 05/02/2024

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

DÉCLARATION DE LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL SUR LA DÉCISION DE LA COUR RELATIVE AU DROIT DE VOTE

« Le droit de vote est sacré - un droit que des générations d'Américains ont défendu avec acharnement. La décision rendue aujourd'hui réaffirme la constitutionnalité de la législation new-yorkaise sur le vote anticipé par correspondance, une initiative essentielle qui améliorera la participation des citoyens et élargira l'accès aux urnes pour tous les électeurs éligibles. Malgré tous les efforts de ses opposants, la démocratie a une fois de plus prévalu à New York ».

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)